

Citoyenne

FLOIRAC



VILLE
DE
FLOIRAC

CONSEIL DE QUARTIER

LES PLATEAUX

Mercredi **20 octobre 2021**

COMPTE RENDU

Ouverture du conseil par l' élu de quartier Monsieur Alexandre Bourigault. Rappel de la nouvelle organisation : un élu référent par quartier, création de permanences de quartier, présentation du comité d'animation composé de 5 habitants.

INTERVENTION DE MARIE SEREIN

Cheffe de projets au Service Aménagement Urbain de Bordeaux Métropole

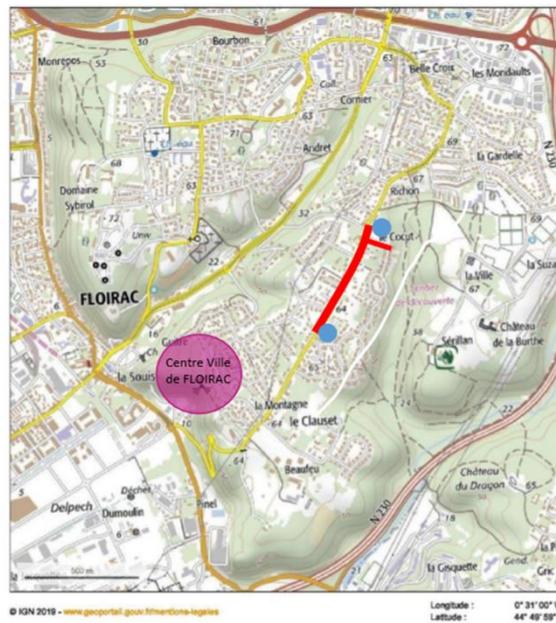
Madame SEREIN présente les travaux de voirie en cours et les projets en préparation sur le chemin des Plateaux – rue des Vignes.

1. Les travaux en cours

Rappel des objectifs de l'aménagement

- Assurer la continuité, la sécurité et le confort des circulations piétonnes,
- Favoriser la continuité cyclable,
- Apaiser la circulation automobile et rythmer le parcours,
- Maintenir les continuités végétales et les masses boisées,
- Renforcer la qualité paysagère du site, véritable vecteur de l'identité du chemin des Plateaux,

- Enfouir les réseaux existants.
- Créer du stationnement, dans la mesure du possible, notamment à proximité des nouvelles opérations.



PLAN DE SITUATION

Rappel des enjeux d'aménagement



Au préalable, l'enfouissement des réseaux

- D'alimentation électrique,
- D'éclairage public (maîtrise d'ouvrage Ville),
- De télécommunications aériens (maîtrise d'ouvrage Ville).

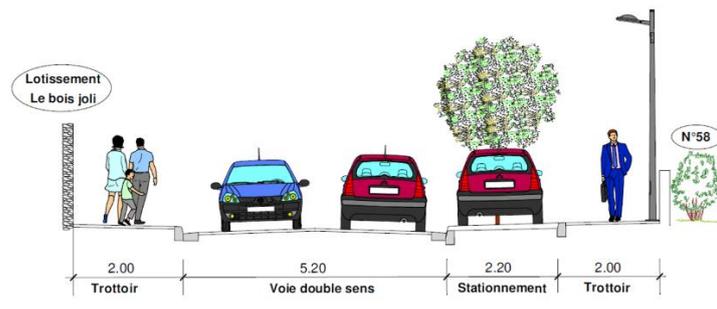
Chemin des plateaux, sur la séquence du n°62 à la rue du Martouret



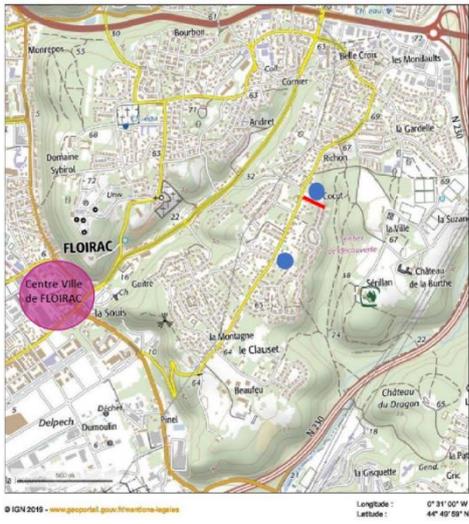
- Réduction de la chaussée à 6 m de large.

Trottoirs :

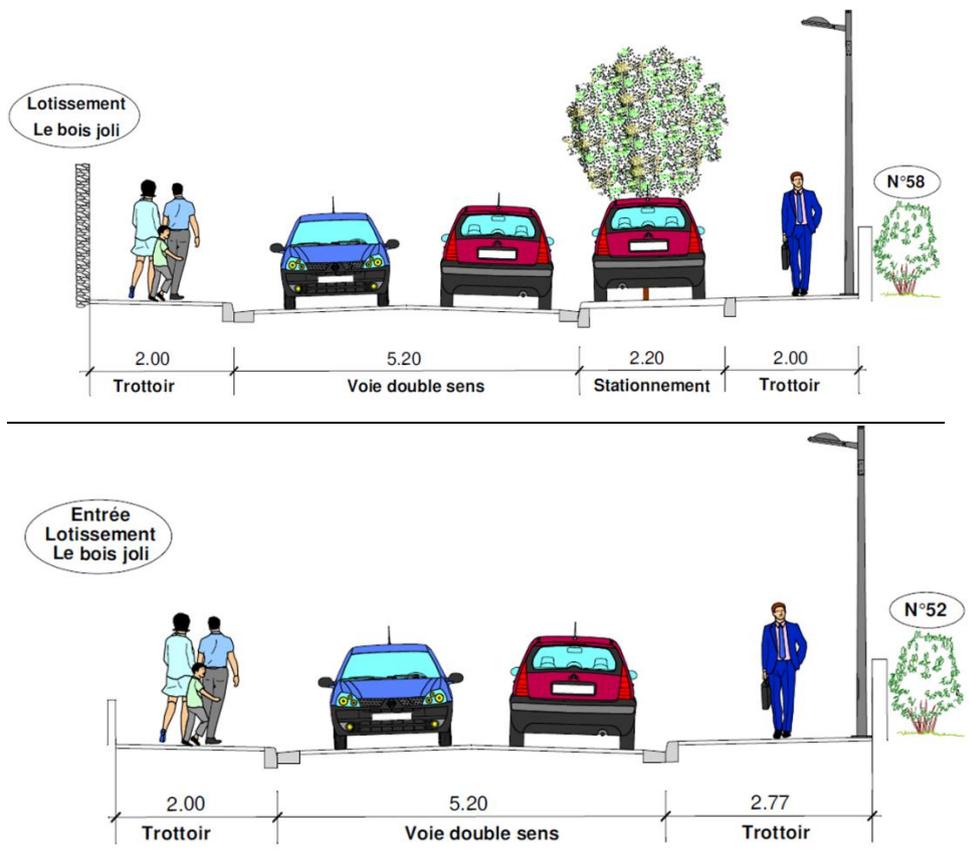
- Côté Pair :
Elargissement du trottoir, (entre 1,50 m et 2,25 m)
Plantations des trottoirs (arbres, espaces verts).
- Côté impair :
Elargissement du trottoir (2 et 3 m) en alternance des zones d'espace vert.
+ Zones de stationnement (largeur 2m) avec des fosses d'arbres au droit des PUP

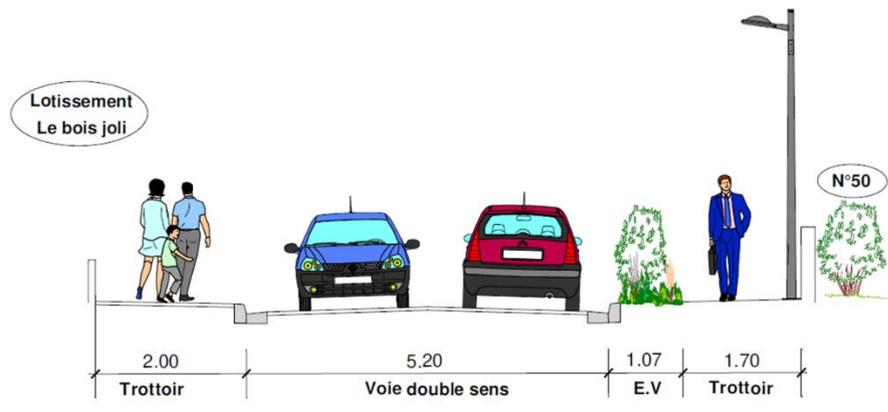


Rue des Vignes, au droit de l'opération Bois Joli / Nexity



- **Chaussée double sens de 5,20 m de large.**
- **Trottoirs**
 - Côté Pair :
Trottoir de 1,50 m de large minimum.
Zone de stationnement (largeur 2m) avec des fosses d'arbres
 - Côté impair (entrée du lotissement) :
Trottoir accessible de 1,50 m de large minimum.





Choix des matériaux :

- Chaussée : enrobé noir
- Trottoirs béton désactivé
- Plateaux surélevés : résine de couleur claire
- Le mobilier urbain : Des bancs, corbeilles et potelets

Limitation de la vitesse sur tout le chemin



Instauration d'une zone 30



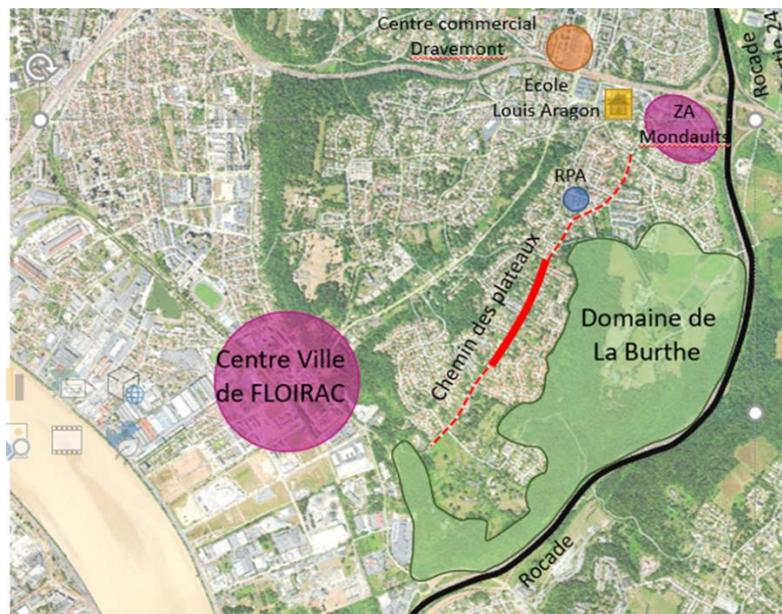
Instauration de la priorité à droite

Un nouveau partage de la voie

Comment donner + de place aux vélos ?

- Sur tout le chemin des plateaux,
- En assurant la sécurité de tous,
- En maintenant du cheminement piéton des 2 côtés,
- Tout en confortant la qualité paysagère,
- Sans acquisitions ou expropriations.

Ici, les solutions habituelles (bandes cyclables, voie verte) ne peuvent pas respecter cette ambition



Expérimentation d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB)

Une solution quand la rue est trop étroite pour aménager deux voies de circulation et des aménagements cyclables.

Aussi appelée chaussidou, la CVCB consiste à mettre en place des accotements, délimités par une ligne de rive discontinue, sur lesquels les cyclistes trouvent naturellement leur place.



Pour les autres véhicules, l'espace restant au centre est trop étroit pour se croiser. Ils doivent donc ralentir et emprunter tout ou partie de cette rive, après avoir pris soin de vérifier qu'il ne s'y trouve pas de cyclistes.



Principe de fonctionnement d'une CVCB



Cerema

Une signalisation adaptée



Affichage pédagogique temporaire



Panneaux pédagogiques



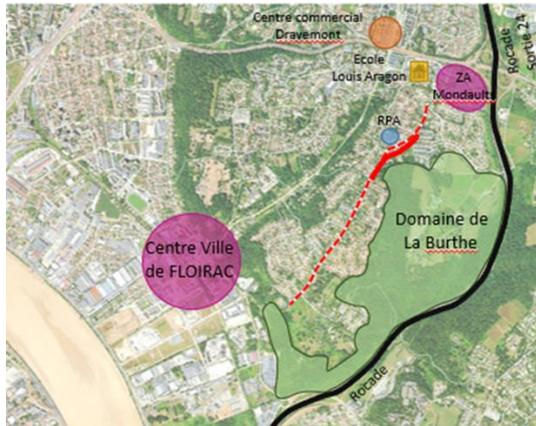
Panneaux CVCB

Un bilan au bout d'un an



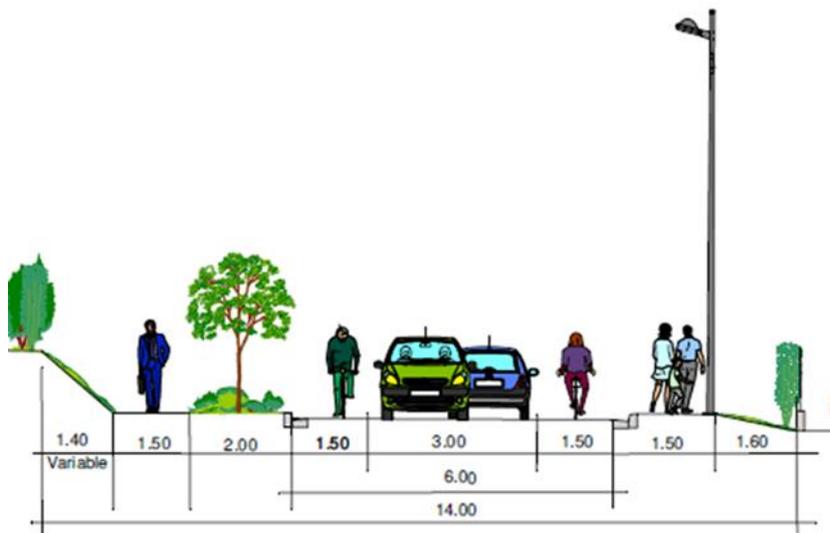
2. Les travaux à venir sur le chemin des plateaux

De la rue du Martouret à la rue Micheline Ostermeyer (quartier Sérillan)



Les mêmes objectifs qu'en séquence 1 :

Continuité et sécurité des piétons et vélos, apaisement de la circulation automobile, qualité paysagère...



Mais aussi :

Pour préparer le chaussidou, suppression des îlots centraux sur tout le chemin des plateaux



Calendrier prévisionnel :

- D'ici fin 2021 : Préparation de la séquence 2 - Présentation
- Fin hiver - printemps 2022 : Fin travaux Séquence 1 / début travaux de la séquence 2
- Fin 2022 : Fin des travaux de la séquence 2 et tracé du chaussidou
- 2023 : expérimentation du chaussidou
- Début 2024 : bilan du chaussidou

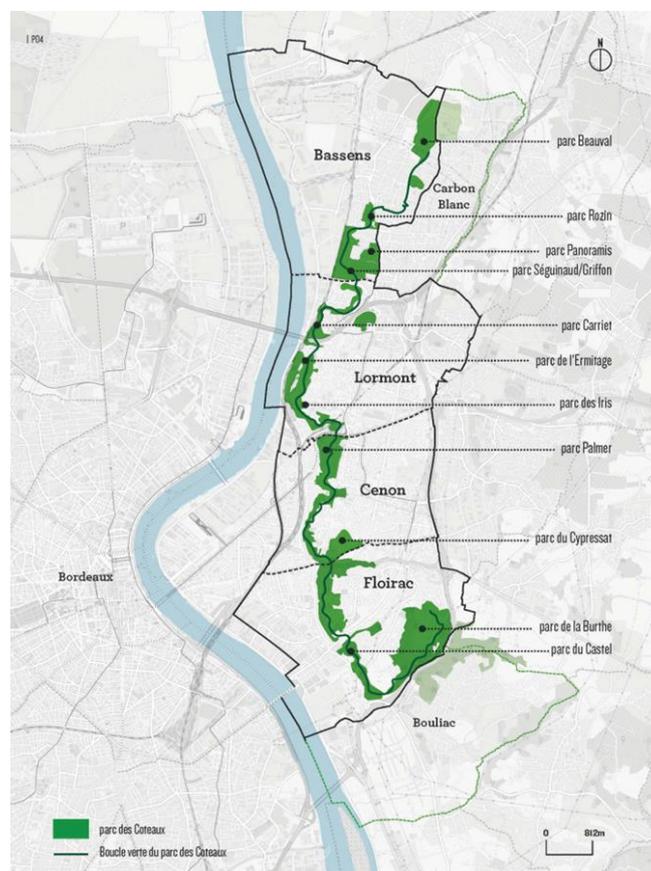
INTERVENTION DE FLORENCE POISSON
Responsable Bureau d'études - DGSTU
Service Paysage & Aménagement urbain

Madame POISSON présente le projet de schéma d'accueil du Domaine de la Burthe.

1. Contexte à l'échelle du territoire

Le Parc des coteaux, poumon vert de la métropole

- 510 Ha de nature
- Dont 150 Ha de Parcs ouverts au public
- Dont 112 Ha d'espaces naturels sensibles



Avec un cadre de vie de plus en plus urbain, les espaces naturels et forestiers sont devenus des lieux de détente et de loisirs très prisés. Leur fréquentation est en augmentation.

Les sports « nature » ont le vent en poupe

- Promotion du sport à l'échelle nationale
 - Hausse des pratiques sportives en milieux naturels
 - Développement des applications numériques de performances sportives
 - Effet de « consommation » d'espaces de nature
- ⇒ Augmentation de la fréquentation et des pratiques « impactantes pour les milieux ».

2. Contexte à l'échelle du Domaine de la Burthe

La Burthe est un lieu riche avec des usages variés :

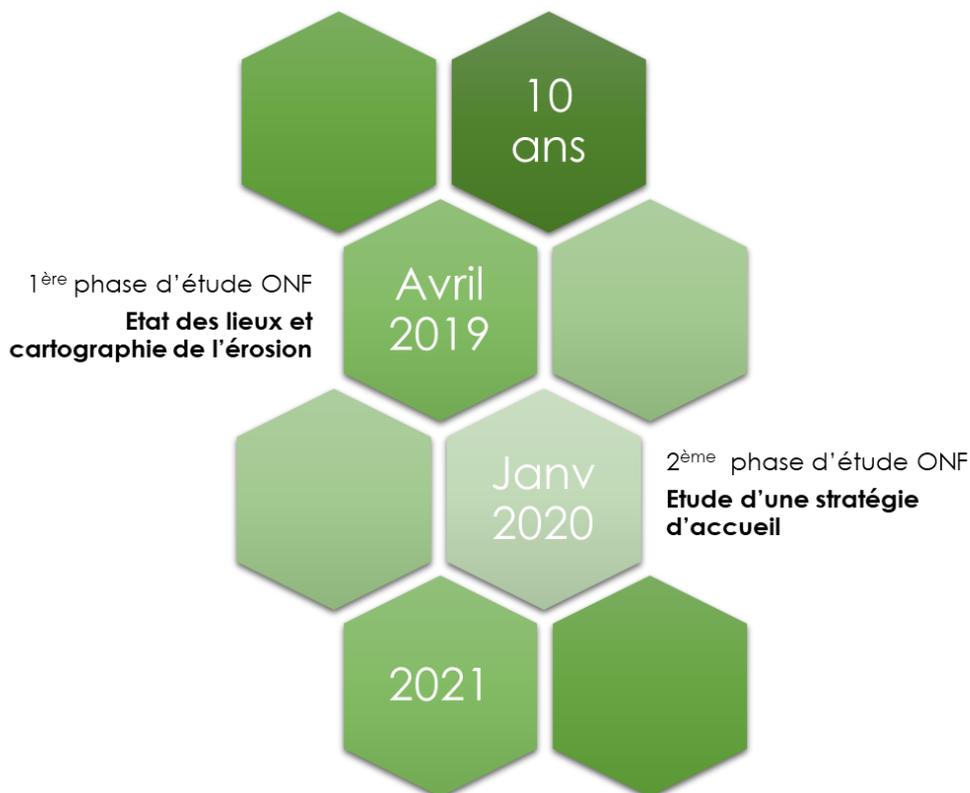
- Nombreux services rendus à la population
- Environnement à protéger
- Des pratiques variées à encadrer



Domaine sous gestion municipale

- Entretien : 3 agents forestiers communaux dédiés à l'entretien de l'ensemble des espaces naturels de la ville de Floirac
- Depuis une dizaine d'année : observations des dérèglements et aggravation des phénomènes d'érosion
- Interdiction de la pratique du VVT sur les chemins forestiers pour protéger le milieu
- Conscience des enjeux transversaux et des problématiques aux origines multiples
- Besoin d'expertise spécialisée : Travail avec l'ONF et commande de 2 études

Afin de constater l'érosion et son impact sur les milieux (effondrement dans le lit du Sérillan, Ravines, ensablement, zone humide) 2 études ont été commandées à l'Office National des Forêts.



L'Erosion sur le Domaine

- Topographie : un plateau et un massif forestier à fort dénivelé
- 16 km de chemin caractérisés « érodés »
- 5 % de forte érosion (800 m)
- 15 % d'érosion moyenne (1500 m)

L'Erosion sur le Domaine

« La multiplication de petites perturbations entraîne de grandes dégradations sur l'ensemble du bassin versant »

Causes multifactorielles

- Relief / ruissellement
- Piétinement répétés / ruissellement
- Pas de tamponnement des eaux pluviales des lotissements du plateau, se jetant directement dans le Serillan
- Accroissement du volume d'eau naturel
- Ouverture de sentes par les pratiques sportives
- Fréquentation en hausse pour la course d'orientation
- ...



Conséquences sur le milieu naturel

- Effondrements (Beaufeu, Serillan)
- Formation de ravines parallèles à la pente
- Entailles sur les berges du Serillan
- Ensablement de la zone humide,
- Arbres fragilisés, déchaussements racinaires

L'Erosion sur le Domaine

Entailles de berges



Effondrement



Ensablement / arbres fragilisés



3. Problématique / enjeu

Entre usages et préservation de la biodiversité ... une question d'équilibre

- Comment accueillir le public tout en préservant le patrimoine naturel ?
- Comment assurer un accueil du public de meilleure qualité ?
- Comment prendre en compte le contexte socio-économique dans le schéma d'accueil ?

Les outils de protection existants



- ENS : La Burthe bénéficie depuis 2018 du classement Espaces Naturel sensible



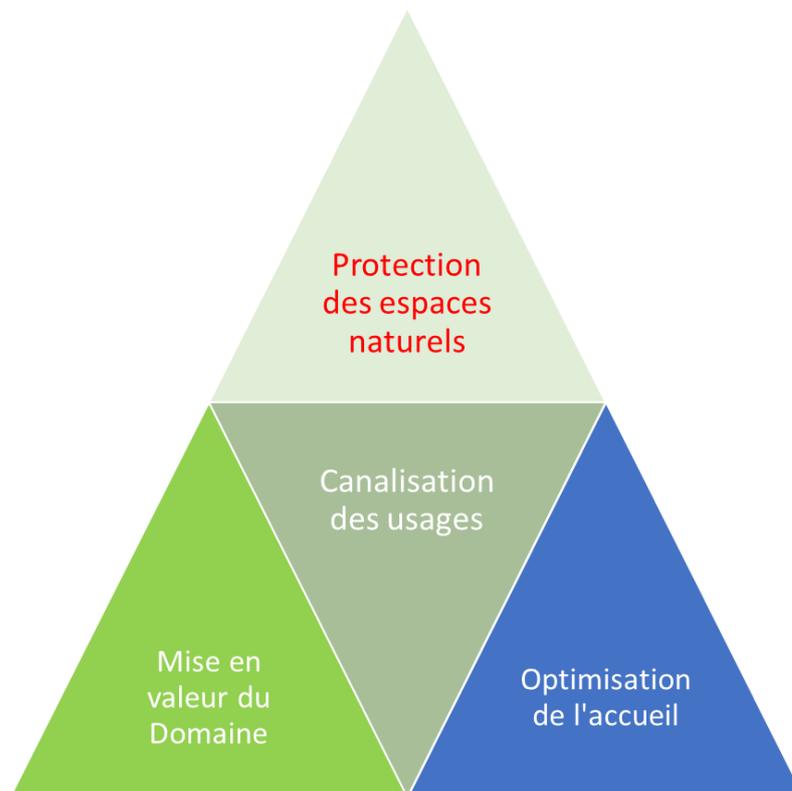
- EBC : La majorité des boisements fait l'objet d'un classement Espace Boisé Classé au Plan Local d'Urbanisme (PLU)



- ZNIEFF : Le vallon et le coteau du château de la Burthe sont classé Zone d'intérêt faunistique et Floristique

Un schéma d'accueil ... pour quoi faire ?

- Pour aller plus loin que les outils de protection existant très « généraux »
- Pour traiter précisément la question des usages et prendre des mesures d'encadrement adaptées à la Burthe
- Pour améliorer l'accueil / la sensibilisation au sein du Domaine de la Burthe



4. Pistes d'actions

»»» OBJECTIFS: ORGANISER / SENSIBILISER / PROTÉGER

»»» 4 Axes



Des sujets multiples et imbriqués

- Mesure compensatoire à l'imperméabilisation des lotissements (ex. bassin de rétention)
- Acteurs : Métropole, SABOM
- Protection de la zone humide (franchissement)
- Travail avec les différents propriétaires fonciers autour du Serillan

- Encadrer la pratique de la course d'orientation (jauge, déplacement de balises)
- Concertation associations et élaboration d'un parcours VTT pour une meilleure pratique encadrée
- Rénovation du parcours de santé
- Travail sur les parcours du centre équestre...
- Concertation intercommunale



- Fermeture des sentiers les plus érodés
- Revégétalisation des berges
- Soutènements sur berges
- Plantation de noues d'infiltration en amont du bassin versant (sur le plateau)
- Pose de rigole de captation et de guidage de l'eau

- Plan de signalétique tout modes (promeneurs, vélo, voitures, chevaux, acheteurs de la micro ferme)
- Travail sur les flux de circulation automobile et adaptation de la signalisation routière
- Création d'une signalétique d'accueil nouvelle
- Panneaux de sensibilisation / mise en valeur des zones fragiles

5. Conclusion

- Travail pluridisciplinaire nécessitant des compétences transversales
- De nombreux acteurs : usagers, associations sportives, établissements scolaires, concessionnaires de réseaux, propriétaires fonciers...
- Résolution complexe de certains désordres



- En fonction du contexte, de l'étendue des zones impactées et des activités ciblées, des besoins et des priorités des usagers, le programme d'action sera mis en place progressivement :
- Programme proposé sur 3 à 5 ans
- Budget prévisionnel : 270 000 € TTC
- 1ère phase en cours : Consultation d'une maîtrise d'œuvre pour élaboration du schéma d'accueil

INTERVENTION DE BORIS CALLEN

Chargé de mission mobilisation citoyenne

1. L'agenda des manifestations

Las Hermanas Caronni

M.270 - Jeudi 18 Novembre à 20h

Tout public /

Dans le cadre de la semaine des seniors organisée par le CCAS



Musiques du monde - Jazz

JEU 18 NOV

20h

M.270

Chant, clarinettes, percussions :
Gianna Caronni
Chant, violoncelle :
Laura Caronni

LAS HERMANAS CARONNI

La sensualité des musiques d'Argentine mêlées au souffle du jazz et du classique... Las Hermanas Caronni sont deux sœurs jumelles d'origine argentine nées sous le signe du tango, ascendants candombé, chacarera, milonga et musique classique.

Excellentes musiciennes et chanteuses tout aussi talentueuses, Las Hermanas Caronni aiment prendre la tangente dans des musiques célébrant leurs origines argentines pour mieux les orner.

Des horizons nouveaux, qui s'entrechoquent à des bribes de musiques de Ravel, Mozart, Bach ou Piazzolla, pour composer ce qu'elles aiment appeler malicieusement un « classidoscope ».

Qu'il soit question de sujets d'actualité, de deuil ou d'amours perdues, les sœurs Caronni n'ont pas leur pareil pour transmettre avec lumière des émotions pures, invitant à l'évasion sereine.

Album : Santa Plastica (2019) - Les Grands Fleuves / L'Autre Distribution

Dans le cadre de la Semaine des Seniors organisée par le CCAS de Floirac.

Tout public / Durée : 1h15 / Tarifs : 14€/8€/6€

Renseignements et réservations

Pôle programmation et médiation culturelle : 05 57 80 87 43

Festival ALIMENTERRE – Film Douce France

AUDITORIUM - Samedi 20 Novembre à 20h

Film suivi d'un débat sur les questions liées à l'alimentation et à l'agriculture

Tout public / Gratuit



Projection-débat
SAM 20 NOV
20h
Auditorium

Réalisateur :
Geoffrey Couanon
Image : Léo Roussel, Robin Fresson,
Valentina Provini, Lucie Baudinaud,
Alexis Cohen, Juan Sepulchre
Son : Pierre Bezard, Paul Le Bret,
Nicolas Joly
Montage : Antoine Challeil
Musique originale : Clément Salles,
Alexandre Jacob, Bruno Jacob,
Jérémy Vansimpson
Production / Diffusion :
Elzévir Films,
Association De Deux Choses Lune
Organisme détenteur : Jour2Fête

Partenariat
RADS I Nouvelle Aquitaine
Mois du Film Documentaire

DOUCE FRANCE

Un film de Gregory Couanon

Festival ALIMENTERRE

Amina, Sami et Jennyfer sont lycéens en banlieue parisienne, dans le 93. Avec leur classe, ils se lancent dans une enquête inattendue sur un gigantesque projet de parc de loisirs qui implique d'urbaniser les terres agricoles proches de chez eux.

Mais a-t-on le pouvoir d'agir sur son territoire quand on a 17 ans ? Drôles et intrépides, ces jeunes nous emmènent à la rencontre d'habitants et d'habitantes de leur quartier, de promoteurs immobiliers, d'agriculteurs et même d'élus de l'Assemblée Nationale.

Une quête réjouissante qui bouscule les idées reçues et ravive notre lien à la terre !

Parce qu'ici et ailleurs, on oublie trop souvent que derrière chaque assiette, il y a un agriculteur, le Festival de films ALIMENTERRE s'est donné comme objectif de projeter et débattre des questions cruciales liées à l'alimentation et à l'agriculture, au nord comme au sud, chaque année du 15 octobre au 30 novembre.

Tout public / Durée : 2h / Gratuit
Renseignements et réservations
Médiathèque : 05 56 86 99 28

Exposition ludique et interactive Jeux de Mômes

Médiathèque Roland Barthes du 7 au 18 décembre
Tout public à partir de 3 ans / Gratuit



Exposition
**DU 7 AU 18
DÉC**
Médiathèque
Roland Barthes

JEUX DE MÔMES

La Bulle Exposition

Cette exposition ludique et interactive autour de la bande dessinée invite à la découverte de l'univers graphique gai et coloré de Dawid et des personnages pétillants de Delphine Cuveele.

Les plus petits pourront y affûter leurs capacités d'observation, d'association, mais aussi de langage, par le jeu et la manipulation. Sortir son aimant d'un tortueux labyrinthe, chasser les 7 erreurs, démêler les cases d'une page, débusquer des détails, jouer avec les couleurs ou encore dessiner des émotions seront autant d'occasions de se confronter à de drôles de défis.

Une façon ludique et amusante de rencontrer le 9^{ème} art autrement, dès le plus jeune âge et de cultiver son goût pour la BD !

Les albums de Dawid et Delphine Cuveele sont publiés aux éditions de la Gouttière.

Tout public à partir de 3 ans / Gratuit
Renseignements
Médiathèque : 05 56 86 99 28

A L'UNISSON – Projection, conférence musicale

AUDITORIUM le Vendredi 17 décembre à 19h

A partir de 5 ans / gratuit



Projection,
conférence musicale

VEN 17 DÉC

19h

Auditorium

A L'UNISSON

Delphine Cuveele et Dawid

Jean-Philippe Guillo et Sharon Coste

Une musique, qui traverse la nuit,
Un orage, qui fait bien trop de bruit,
Et cette peur, qu'il faudra affronter,
Comment-donc l'apprivoiser ?

Au son de la 40^{ème} symphonie de Mozart enregistrée par l'Orchestre de Picardie, les cases de la bande dessinée se dévoilent à l'écran pour convier le public à une lecture poétique, visuelle et musicale aux côtés de Luce, la jeune héroïne de la série *Les Mômes*.

Regard croisé en musique, avec Jean Philippe Guillo, pianiste, Sharon Coste, soprano, qui nous présentent Wolfgang Amadeus hors des sentiers battus, à l'avant-garde de son temps quand il sait se moquer des puissants et dresser le portrait d'une société qui sait son temps compté.

La bande dessinée *A l'Unisson* est publiée aux Éditions de la Gouttière.

Co-organisation Passage à l'Art



Partenariat
Orchestre de Picardie

Tout public à partir de 5 ans / Durée : 1h30 / Gratuit
Renseignements et réservations
Médiathèque : 05 56 86 99 28

2. Les budgets Participatifs 2021-2022

- C'est une partie du budget de la Ville, destinée à financer des projets proposés par les habitants, pour les habitants.
- Les budgets participatifs permettent aux Floiracais de proposer des projets d'intérêt général, en faveur du vivre-ensemble, de l'animation dans les quartiers et du cadre de vie.

Le territoire

- Les projets peuvent concerner l'ensemble de la ville ou spécifiquement un des 5 quartiers : Dravemont, Blum/Bourbon, les Plateaux, Rives de Floirac, les Etangs/Jean-Jaurès.

Le budget alloué

- Une enveloppe de 160 000 euros est réservée au budget participatif, répartie à raison de 12 000 euros par quartier et 100 000 euros pour les projets toute ville.

Qui peut déposer un projet

- Tout Floiracais âgé à partir de 9 ans. Les projets peuvent être déposés de façon individuelle ou collective
- Toute personne habitant ou usager de la ville, étudiant, salarié
- Un habitant ou un collectif ne pourra déposer que 3 projets maximum par année
- Les élus de la municipalité, les agents municipaux impliqués dans le processus et les partis politiques ne pourront pas déposer de projets.

Les projets sont à remplir et à envoyer :

Sur le site de la ville de Floirac : <https://www.ville-floirac33.fr/>

Ou à retirer puis à remettre :

- À l'accueil de la Mairie
- À la Fabrique citoyenne
- À la M.270
- À la Maison des initiatives

Critères de recevabilité des projets

- L'intérêt général
- Répondre aux principes d'un développement durable
- Le respect des compétences
- La participation des habitants par leur implication dans la conception, dans la réalisation du projet et son portage dans le temps
- Être techniquement et juridiquement réalisable
- Être réalisable en 12 mois
- Être intégralement financé par le budget participatif.

Le calendrier



Deux votes simultanés

- Chaque votant pourra choisir 1 projet pour le quartier et 1 projet pour la ville.
- Les projets recueillant le plus de voix, dans la limite de l'enveloppe allouée seront retenus.

Propositions issues de l'atelier participatif :

- Événement festif type fête de quartier à très grand échelle
- Ciné-débat sur l'alimentation
- Organiser un repas festif
- Vide grenier à l'EHPAD Belle-Croix
- Aménager le square rue Ramon de Carbonnière (ou Autre espace à proximité) pour un lieu de partage pour les familles (aménagement type accrobranche) + tables en bois
- Organiser une fête des fleurs (brocante, échange de graines, de boutures ...)
- Créer une passerelle à partir du fil vert qui relierait l'Arena et le Pont Simone Weil
- Créer une station de biomasse

Questions/Réponses

Pourquoi avoir réduit d'autant la voie ?

- ⇒ L'objectif de la réduction de voie, c'est le ralentissement des voitures et d'avoir des trottoirs aux normes. On peut enfin passer avec une poussette. La voie resserrée permet aussi de donner une forme de courbe au lieu d'une ligne droite. Il y a une impossibilité technique de mettre en place des bandes cyclables.

Pourquoi ne pas mettre des stops sur le chemin des plateaux pour ralentir les voitures ?

- ⇒ Le stop a aussi comme inconvénient d'être une nuisance sonore pour les riverains (arrêt et redémarrage des véhicules).
- ⇒ Concernant le chaussidou, des villes l'expérimentent et dans d'autres ce dispositif existe depuis longtemps. L'avantage de ce système, c'est que les applications type Waze ne renvoient pas les automobilistes sur cette voie. C'est un traçage réversible. Nous allons tester pendant un an puis un bilan sera réalisé.

Ce qui m'inquiète c'est le passage du chemin des Plateaux à 30 kmh. Vu la vitesse des véhicules, je crains que ce ne soit jamais respecté.

- ⇒ Il n'y a pas de miracle pour garantir que les gens rouleront à 30. Mais on peut espérer que les gens du quartier eux rouleront à 30. Cela contribuera à baisser la moyenne de la vitesse.

La possibilité de se garer sur la route entraîne un ralentissement naturel des véhicules.

- ⇒ Sur certaines voies à Floirac cela a été testé. Sur le Chemin des Plateaux, l'aménagement est fait de façon à éviter le stationnement sur les trottoirs. Le stationnement sur le chemin des Plateaux est autorisé si ce n'est pas gênant.

Est-ce qu'il est prévu des panneaux lumineux indiquant la vitesse ?

- ⇒ Pour le moment on teste des radars pédagogiques. Nous attendons les résultats.

Comment allez-vous empêcher le stationnement sur les trottoirs ?

- ⇒ Nous allons être vigilants par rapport à ça. Nous avons commencé à verbaliser.

Concernant la Burthe, vous interdisez totalement les vélos ou uniquement les VTT ? C'est dommage car c'est tellement agréable en famille.

- ⇒ Sur certains chemins carrossables les vélos sont autorisés mais pas ailleurs. Un secteur aménagé pour les VTT est à l'étude.

Est-ce que les nouvelles résidences construites aux abords ont tenu compte des enjeux liés aux problématiques de la Burthe (érosion, ravines, etc.) ?

- ⇒ Oui c'est pris en compte de façon obligatoire. Les promoteurs doivent appliquer des solutions compensatoires.

Est-ce que ce projet sera financé par la Ville ?

R : En partie mais il y a aussi différentes aides : Bordeaux Métropole, Département, Office de la biodiversité...

Il y a des trous énormes dans le parking. Qu'est-ce qui est prévu ?

Le comblement du parking prévu d'ici quelques semaines. Un travail est fait sur les vibrations pour éviter ces trous à l'avenir.

Les Pompiers ne peuvent accéder aux terrains de sport, car il n'existe pas de chemin ni d'issue de secours. Courrier envoyé au Maire et à Bordeaux Métropole.

- ⇒ Nous allons regarder ça de près.

Une aire est-elle prévue pour les gens du voyage ?

- ⇒ Oui une partie sera aménagée à Artigues et une autre à Mérignac.